

5^e

COLLOQUE

DES ACTEURS DU GRAND ÂGE



AMPHI 300
**PALAIS DES CONGRÈS
DU FUTUROSCOPE**

1 AV. DU FUTUROSCOPE
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

03
DÉCEMBRE
2024

le Colloque



*Résidence Autonomie - Maria Laura à Neuville-de-Poitou
Ouverture prévue en 2026 - © Vivaprom*

LES EHPAD ET LES VIEUX ONT-ILS ENCORE UN AVENIR ?

8:45 - 9:15 - Accueil des participants

9:15 - 9:30 - Ouverture du colloque

Alain PICHON, Président du Conseil Départemental de la Vienne

Henri COLIN, Vice-Président du Conseil de Surveillance de Terre & Mer Habitat, Président d'Habitat de la Vienne

Gérald BLANCHARD, Responsable de développement des activités sociales Région Centre Ouest Atlantique de l'AG2R – LA MONDIALE - Co-financeur du Colloque

9:30 - 10:00 - Billet d'humeur - **Luc BROUSSY**

Président de France Silver Eco, co-fondateur du think tank Matières grises, Expert du secteur et auteur de nombreux rapports sur la question de la prise en charge du vieillissement



10:15 - 11:15 - TABLE RONDE N°1

« **La situation des EHPAD, un modèle à bout de souffle ?** »

11:30 - 12:20 - TABLE RONDE N°2

« **Les Centres de Ressources Territoriaux, sont-ils l'avenir des EHPAD ?** »

12:30 - 14:00 - Déjeuner sur place (buffet)

14:00 - 15:00 - TABLE RONDE N°3

« **Peut-on garantir la liberté des personnes âgées ?** »

15:00 - 16:00 - TABLE RONDE N°4

Le Lab' du Sens Collectif : « **Vieillir ensemble : comment respecter les choix individuels ?** »

15:00 - 16:00 - Clôture du colloque

Pascal AVELINE, Président du Directoire de Terre & Mer Habitat, Directeur Général d'Habitat de la Vienne



La journée sera animée par **Hélène DELMOTTE**, Rédactrice en Chef du magazine Territoire du social et Experte médico-social chez France Alzheimer

A l'issue de chaque table-ronde, un temps d'échanges sera organisé avec la salle et avec les personnes qui suivront la journée en distanciel



Henri COLIN

Président d'Habitat de la Vienne

Président du Conseil de Surveillance de la Coop Charente Maritime Habitat

Après la loi portant mesures pour bâtir la société du bien- vieillir et de l'autonomie promulguée le 8 avril 2024, Aurore BERGÉ, alors Ministre des solidarités, avait promis, avant la fin de l'année 2024, une loi de programmation sur le grand âge, un projet réclamé de longue date par les professionnels et de nombreux parlementaires.

Cette future loi devait fixer un cadre, les objectifs à atteindre d'ici à 2030, ainsi que les modalités de financement pour que la France puisse affronter la hausse du nombre de personnes âgées en perte d'autonomie annoncée pour les années à venir.

La dissolution de l'Assemblée Nationale par le Président de la République le 9 juin 2024, l'absence de majorité politique qui s'en est suivie et les incertitudes budgétaires qui pèsent sur notre pays actuellement ont eu raison de cette Grande Loi tant attendue et si nécessaire. Rappelons simplement ici que cette question est cruciale dès lors que l'on sait qu'avec la génération issue du baby-boom, le nombre de personnes âgées de plus de 85 ans va doubler dans la prochaine décennie.

Les 7 500 EHPAD de France traversent aujourd'hui une crise économique sans précédent qui menace la qualité d'accompagnement des quelque 600 000 résidents qui y vivent. Ces difficultés affectent l'ensemble de leurs indicateurs financiers et, entre 2020 et 2023, la part des établissements déficitaires est passée de 27 % à 66 %, soit 2 établissements sur 3 et la réalité de 2024 est sûrement bien plus grave encore.

De plus en plus d'établissements sont menacés de fermeture partout en France, y compris dans notre département de la Vienne. Une réforme du financement des EHPAD est envisagée de longue date et soutenue par les fédérations du secteur, mais elle peine à voir le jour tant le sujet est complexe. L'expérimentation d'une fusion des sections soins et dépendance est menée dans 23 départements volontaires cette année, mais cette expérimentation ne traite pas de la question cruciale de l'adaptation du financement aux besoins des établissements... Les réponses attendues sont pourtant urgentes.

N'oublions pas que derrière les chiffres dont il est question, nous parlons de personnes fragiles à accompagner, de familles démunies dans l'attente de solutions pérennes et de professionnels en grande souffrance.

Après un passage par Royan en 2023, le colloque des acteurs du grand âge, organisé par le Groupe Terre & Mer Habitat, est de retour cette année dans la Vienne. Il est un rendez-vous concret qui vous permettra d'échanger sur ces sujets si importants pour tous.

Bon colloque à tous.





Pascal AVELINE

Directeur Général d'Habitat de la Vienne

Président du Directoire de la Coop Charente Maritime Habitat

Depuis plusieurs années, le secteur du grand âge est confronté à d'importantes difficultés. Après la pandémie de la Covid-19, responsable du décès de 29 300 résidents entre 2020 et 2021, le nombre de lits inoccupés atteint aujourd'hui un niveau record.

Les EHPAD souffrent d'une désaffection qui découle en partie de la perte de confiance des familles depuis les révélations sur les pratiques du groupe privé ORPEA en 2022. Le rapport d'information du Sénat sur la situation des EHPAD, présenté le 25 septembre dernier, expose les causes conjoncturelles et structurelles qui expliquent les difficultés des EHPAD et dresse un ensemble de recommandations... Il est clair que des aides ponctuelles ne suffiront pas à surmonter cette situation et qu'une réforme profonde s'avère nécessaire si nous ne voulons pas voir de plus en plus de structures mettre la clef sous la porte et laisser sans solution des centaines de personnes âgées et leurs familles.

Ces difficultés surviennent, par ailleurs, alors que la nécessaire transition énergétique des établissements médico-sociaux est un enjeu financier majeur. Dans les prochaines années, les bailleurs et leurs gestionnaires devront investir des sommes colossales pour rendre les structures plus sobres et plus efficaces. Alors qu'elles sont aujourd'hui exsangues, comment vont-elles trouver les ressources pour faire face à cette question ?

Les EHPAD devront également demain s'ouvrir pour proposer d'autres services. Créés en 2022, les Centres de Ressources Territoriaux devraient progressivement être déployés au sein de tous les territoires. Ce dispositif novateur, fondé notamment sur la mise en place d'un accompagnement renforcé et mieux coordonné, pourrait permettre aux EHPAD de proposer un nouveau modèle d'accompagnement des personnes âgées et trouver ainsi dans les années à venir une place centrale dans les stratégies publiques de maintien à domicile.

Des personnes âgées qui, même en perte d'autonomie, gardent des droits et la liberté de faire des choix, que ce soit pour leur résidence, leur mobilité ou leur vie sociale. Mais dans notre société cette liberté peut comporter des freins d'un point de vue juridique ou éthique ; c'est ce que nous verrons également lors de cette journée avec des experts de ces questions.

Enfin, avec Resanté-Vous, nous évoquerons également le Lab' du sens collectif créé en 2024 avec le Gérontopôle de Nouvelle-Aquitaine pour explorer et cartographier les initiatives locales et innovantes en faveur des personnes âgées. Cette vision, aux perspectives stimulantes, nous permettra de nous projeter au service d'une société que nous souhaitons tous plus inclusive et solidaire.

Je suis sûr que ce colloque, consacré à l'ensemble de ces questions, vous intéressera et que vous repartirez demain sur le terrain riches d'espoirs et d'expériences nourrissantes.

Belle journée à tous !



les Tables rondes

Table ronde n°1 : « **La situation des EHPAD, un modèle à bout de souffle ?** »

Les finances des EHPAD sont exsangues ! Après la crise de la Covid-19, la très forte inflation occasionnée par le conflit en Ukraine et le manque criant de personnel, la situation des établissements et des services pour personnes âgées devient critique. L'enquête nationale menée par la Fédération Hospitalière de France sur la situation financière des EHPAD à fin 2023 révèle des chiffres édifiants. Ainsi près de 85 % enregistrent un résultat déficitaire pour l'exercice 2023. Cette situation peut-elle perdurer ? " Les vieux méritent mieux " pour reprendre la formule portée en septembre dernier par 18 fédérations et organisations du grand âge pour réclamer des moyens d'urgence et exiger du nouveau gouvernement une loi garantissant des financements suffisants pour faire face aux besoins grandissants.



les Intervenants



Rachel ROY

Directrice de l'Autonomie au Conseil Départemental de la Vienne



Damien DAUBISSE

*Directeur Général de l'Association Les Ages
Président de la FNADEPA 86*

La **FNADEPA** est la Fédération nationale professionnelle qui regroupe des directeurs d'établissements et de services pour personnes âgées. Créée en 1985, elle est ainsi la tête de pont d'un réseau de plus de 1 400 professionnels de terrain, rassemblés en associations départementales et régionales. Elle est la seule fédération à regrouper les directeurs d'établissements et de services pour personnes âgées issus de tous les statuts.



Benjamin DAVILLER

Directeur de la délégation départementale de la Vienne de l'ARS Nouvelle-Aquitaine

→ La Mission d'information du Sénat

Face à la situation des EHPAD la commission des affaires sociales du Sénat a créé une mission d'information ; elle a débuté en février 2024 et lors de la réunion du 25 septembre 2024, la mission d'information a adopté les recommandations et le rapport d'information. Le rapport de Chantal DESEYNE, Solanges NADILLE et Anne SOUYRIS formule des propositions visant à sortir de la crise pour mieux préparer l'EHPAD de demain : rattraper en urgence le déficit de financement du secteur, favoriser l'attractivité des métiers, revoir en profondeur le modèle de tarification des EHPAD, améliorer le pilotage et l'organisation du secteur...

Liste des principales recommandations

Proposition n° 2 : Déterminer une valeur nationale de convergence du point GIR en définissant, pendant une période transitoire, une trajectoire d'évolution à la hausse et un accompagnement financier des départements.

Proposition n° 3 : Instaurer un plancher de revalorisation du tarif hébergement opposable à l'aide sociale indexé sur l'inflation.

Proposition n° 4 : Créer une deuxième journée de solidarité pour financer la branche autonomie.

Proposition n° 7 : Fixer, dans une loi de programmation, une cible globale de ratio d'encadrement de 8 ETP pour 10 résidents.

Proposition n° 8 : Intégrer dans le périmètre des sections soins et dépendance des dépenses aujourd'hui financées par la section hébergement bien que relevant du soin et de la prévention de la perte d'autonomie.

Proposition n° 10 : Envisager la généralisation du tarif global et prévoir son indexation sur l'inflation.

Proposition n° 12 : Ouvrir au sein des Ehpads existants dans les milieux ruraux dévitalisés des services publics (maison France Services, bureau de Poste, etc.) ou de première nécessité (supérette, etc.).

Proposition n° 13 : Ouvrir le fonds vert à l'ensemble des Ehpads publics et privés habilités majoritairement à l'aide sociale pour financer les projets de rénovation.

Proposition n° 15 : Créer un forfait d'aide technique de 5 000 euros par résident tous les 8 ans, financé par la section soins/dépendance.

Proposition n° 18 : Généraliser une solution d'assurance dépendance obligatoire afin de couvrir une partie du reste à charge des résidents.

POUR ALLER PLUS LOIN :

Consulter le rapport
d'information du
Sénat



CHIFFRES CLÉS

→ Par rapport à 2020, la hausse du nombre de personnes âgées dépendantes sera de :

- **16%** d'ici 2030
- **36%** d'ici 2040
- **46%** d'ici 2050

→ Entre 2020 et 2023, la part des EHPAD déficitaires est passée de **27%** à **66%**

→ **84,4%** des EHPAD de la Fonction Publique Hospitalière enregistrent un déficit en 2023

→ Le taux d'occupation moyen des EHPAD est passé de **93,4%** au 1er trimestre 2019 à **88,7%** au 1er trimestre 2023

Source : Rapport d'information du Sénat

Parcours autonomie : pour bien vivre chez vous, plus longtemps.

Rester autonome chez soi aujourd'hui est un véritable défi.

Pour vous accompagner en tant que clients AG2R Agirc-Arrco, nous avons créé un parcours personnalisé pour faciliter votre quotidien chez vous : Parcours autonomie.

Grâce à nos conseillers sociaux et nos partenaires, vous aurez accès à un ensemble de services coordonnés pour organiser votre maintien à domicile : diagnostic d'ergothérapie, petits travaux, aide à l'aménagement ou au déménagement, etc.

Parcours autonomie s'adresse également à vos ayants droit ainsi qu'à vos aidants.

Découvrez le service dès maintenant pour être contacté par un conseiller social.



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main
sur demain

Épargne
Retraite
Santé
Prévoyance

les Tables rondes

Table ronde n°2 :

« **Les Centres de Ressources Territoriaux, sont-ils l'avenir des EHPAD ?** »

Le développement des Centres de Ressources Territoriaux (CRT) s'inscrit dans l'accompagnement du virage domiciliaire. Préfiguration de ce que pourrait être demain les EHPAD plate-forme, les CRT sont déjà au nombre de 115 en France (14 en Nouvelle-Aquitaine) avec un objectif de 500 à l'horizon 2028 (52 en Nouvelle-Aquitaine). Ce nouveau rôle de facilitateur du parcours de santé des personnes âgées du territoire vivant à domicile est-il satisfaisant ? Des professionnels nous donneront leur sentiment après quelques mois d'existence des premiers dispositifs mis en place.



les Intervenants



CRT COEUR DE VIENNE

Le CRT Coeur de Vienne est porté par l'EHPAD Les Châtaigniers de CHAUVIGNY (86)

Consultez le site web : Centre de Ressources Territorial (CRT) - Coeur de Vienne - EHPAD Les Chataigniers



Céline BIGEAU

Directrice des EHPAD de CHAUVIGNY et de SÈVRES-ANXAUMONT (Vienne)



Lizy VERGNAUD

Infirmière Diplômée d'État de Coordination (IDEC)



CRT DARCY-BRUN

La plate-forme gérontologique Darcy-Brun est située à ETAULES (17)

Consultez le site web : Plateforme Gérontologique Darcy-Brun - Les Diaconesses de Reuilly



Agnès JOUAN

Coordinatrice du Centre de Ressources Territorial



Christelle HUBER

Assistante de Soins en Gérontologie (ASG)



→ Les Centres de Ressources Territoriaux

Les **Centres de Ressources Territoriaux (CRT)** proposent des **solutions d'accompagnement** permettant aux personnes âgées de **vieillir chez elles le plus longtemps possible**.

Créés en 2022 et progressivement déployés au sein de chaque territoire, les **CRT** permettent de :

- **Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées** le plus longtemps possible par la mise en place d'un **accompagnement renforcé et mieux coordonné** à domicile ;
- **Faciliter la mutualisation des ressources** d'un territoire au service **des acteurs** impliqués dans l'accompagnement des personnes âgées.

Les CRT peuvent être portés par un **EHPAD** ou par un **service à domicile (SAD)**

Les solutions proposées par le CRT ?

À domicile

- Une meilleure coordination des intervenants en lien avec l'aidant : services d'aide et de soins à domicile, médecins traitants et spécialistes, etc.
- Un accès aux soins et à la prévention optimisé par une meilleure coordination des ressources et un partage d'expertise professionnelle.
- Des solutions pour adapter et sécuriser son logement : téléassistance, service d'astreinte 24h/24, 7j/7, conseils pour l'aménagement du domicile, en complément des dispositifs existants (MaPrimeAdapt).
- Une réponse aux besoins du quotidien : présence au domicile en complément des heures de lien social, soutien des aidants, aides dans les démarches administratives.
- Un soutien pour accompagner les accidents de la vie et anticiper les retours à domicile suite à une hospitalisation.



Près de chez soi

- Des activités de prévention de la perte d'autonomie et de lien social
- Des solutions de soutien et de répit pour les aidants



POUR ALLER PLUS LOIN

Cahier des Charges
Mission des CRT – Juillet 2024



CHIFFRES CLÉS

- **115** CRT déjà créés en France et un objectif de **500** à l'horizon 2028
- **14** CRT créés en 2022 en Région Nouvelle-Aquitaine et un objectif fixé par le Schéma Régional de Santé (SRS 2023-2028) à **52** CRT d'ici à 2030
- **32** nouveaux CRT à autoriser avec l'appel à candidatures régional 2024 lancé par l'ARS-NA
- **400 000 €** de dotation annuelle versée au porteur de CRT pour remplir ses missions

Source : www.ars.fr

Des services de proximité pour accompagner les seniors au quotidien



Une interlocutrice
dédiée à l'écoute
des seniors



Un service de
petit bricolage



Des animations
gratuites pour
favoriser le lien social
(ateliers, conférences,
spectacles...)



Une offre
de téléassistance
à tarif négocié



Des visites
périodiques
à domicile



Un service d'appels
gratuit en cas de
situations excep-
tionnelles (canicules,
pandémie...)



Labellisé 2022
EXCELLENCE

Contact

Laurent CHAIGNE

Directeur Hébergement
et Habitat Spécifique
Mobile: 06 14 21 33 50

E-mail : l.chaigne@habitatdelavienne.fr



les Tables rondes

Table ronde n°3 :

« Peut-on garantir la liberté des personnes âgées ? »

En juin dernier, une conductrice âgée de 83 ans qui roulait à contresens renverse douze enfants en sortie à vélo dans le centre-ville de La Rochelle, dont une fillette de 10 ans qui décédera quelques heures après son hospitalisation. Ce fait divers dramatique a relancé le débat sur la visite médicale pour les conducteurs âgés, comme c'est le cas dans certains pays européens ayant déjà mis en place ce genre d'évaluations des conducteurs de plus de 70 ans. La liberté est-elle compatible avec la perte d'autonomie ? C'est cette question que nous vous proposons d'explorer avec nos intervenants pour cette troisième table-ronde...



les **Intervenants**



Mélissa-Asli PETIT

*Docteure en sociologie, spécialiste des seniors et des enjeux du vieillissement
Fondatrice et Dirigeante du bureau d'étude et de conseil en sociologie Mixing
Génération*

→ **Décrypter la société et les comportements des seniors**

Mixing Génération est un bureau d'étude et de conseil en sociologie appliquée créé par Mélissa-Asli PETIT sur la thématique de la longévité, des seniors et de la Silver Economy.

Consultez le site web : www.mixinggenerations.com



Laurence GATTI

*Maître de Conférence en Droit Privé à l'Université de Poitiers
Spécialiste du Droit des personnes (protection juridique des majeurs) et
du Droit Médical (droits des patients, droits des personnes en fin de vie,
protection des personnes vulnérables en contexte de soins, droits des usagers
du système de santé)*

→ **La liberté, quel cadre juridique ?**



Roger GIL

*Professeur émérite de neurologie, doyen honoraire de la Faculté de médecine
pharmacie de Poitiers
Directeur de l'ERENA site de Poitiers (Espace de Réflexion Éthique de Nouvelle-
Aquitaine)*

→ **Ethique et protection, des données compatibles ?**

L'espace de réflexion éthique de Nouvelle-Aquitaine (ERENA) s'adresse à tous (professionnels de santé, étudiants, grand public) et permet de développer une éthique de proximité avec les professionnels et les établissements sanitaires et médico-sociaux, les structures éthiques et la société civile.

Consultez le site web : poitiers.espace-ethique-na.fr



Amandine CHATIN

Cheffe de service – Dispositif d'Appui à la Coordination de la Vienne (DAC 86)

→ **ICOPE : un dispositif pour préserver la liberté ?**

Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) de la Vienne est un appui à la population et aux professionnels pour la coordination et la sécurisation des parcours de santé complexes sans distinction d'âge et de pathologie. Il simplifie l'accès aux ressources départementales afin d'agir en faveur des parcours de santé et de la vie à domicile.

Consultez le site web : www.dac-86.fr



→ Qu'est-ce que ICOPE ?

Le programme ICOPE (Integrated Care for Older People) « soins intégrés pour les personnes âgées » est un programme de prévention de la dépendance élaboré par l'OMS. Ce programme a pour objectif de réduire de 15 millions le nombre de sujets dépendants dans le monde d'ici 2025, soit près de 150 000 en France.



Pour qui ?

Pour toute personne de 60 ans et plus (ou moins) désireuse de :

- Maintenir au mieux sa forme,
- Et poursuivre les activités qui comptent pour elle.



Pourquoi ?

Pour permettre au plus grand nombre de préserver, sur la durée, son capital santé.



Comment ?

Le programme ICOPE se déroule en 4 étapes.

- 1^{re} étape (à réaliser seul(e) ou avec de l'aide) sur smartphone ou ordinateur : j'évalue 6 capacités essentielles via un test simple et rapide,
- 2^e étape : si besoin, un professionnel de santé me propose une évaluation approfondie de mes capacités,
- 3^e étape : une prise en charge et des conseils personnalisés me sont proposés en fonction des résultats,
- 4^e étape : je me surveille en me réévaluant tous les 6 mois à un an.



Par qui ?

- Moi-même en autoévaluation

Si je ne suis pas à l'aise avec les outils informatiques :

- Un proche peut m'aider lors de l'évaluation
- Mon médecin traitant ou un professionnel de santé saura aussi m'accompagner dans les différentes étapes du programme ICOPE.

Coordonnées des porteurs de l'expérimentation ICOPE en Poitou-Charentes :

- Charente (DAC 16).....stella.lambert@dac-16.fr
- Charente-Maritime (DAC 17).....emilie.lourdelle@dac-17.fr
- Vienne (DAC 86).....amandine.chatin@dac-86.fr

POUR ALLER PLUS LOIN

Le site web ICOPE

www.icope.fr



VIDÉO

Témoignage
de Monique



les Tables rondes

Table ronde n°4 :

LE LAB' DU SENS COLLECTIF

« Vieillir ensemble : comment respecter les choix individuels ? »

Le Lab' du Sens Collectif, créé par ReSanté-Vous en partenariat avec le Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine et la Région Nouvelle-Aquitaine est une initiative novatrice dédiée à l'exploration des enjeux contemporains de la gérontologie. L'objectif : ancrer les thèmes abordés dans l'actualité sociale, innover sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine tout en rayonnant à l'échelle nationale, favoriser l'inclusion des personnes âgées et des acteurs médico-sociaux, tout en dynamisant notre région pour en faire un lieu accueillant pour les aînés.

Pour cette première édition du Lab' du sens collectif le thème choisi pour l'année a été "Vieillir ensemble : comment respecter les choix individuels ?" Un thème qui a donné lieu à des débats riches et des perspectives stimulantes. Trois ateliers participatifs ont été organisés dans la Région, accompagnés par des inspirateurs engagés dans la réflexion sur le vieillissement et la cohésion sociale. Un outil d'intelligence collective a été créé, fruit d'une collaboration entre ReSanté-Vous et le Gérontopôle, destiné à guider les collectivités dans leurs politiques en faveur des personnes âgées. Une démarche innovante et pragmatique, au service d'une société inclusive et solidaire. Nicolas ROUMAGNE, Murielle BOUIN et Magalie HALLEY nous proposeront une synthèse de la restitution plénière organisée à Bordeaux le 5 novembre 2024.



les Intervenants



Nicolas ROUMAGNE

Directeur associé & co-fondateur de Resanté-Vous

Créateur avec le G rontop le de Nouvelle Aquitaine du « Lab du Sens Collectif »

ReSant -Vous est une entreprise solidaire d'utilit  sociale, agissant pour que chaque personne  g e puisse se sentir autonome, s' panouir et s'engager dans des activit s porteuses de sens, quel que soit son  tat de sant . Constitu e d'une cinquantaine de professionnels de sant  r partis en Nouvelle-Aquitaine, ReSant -Vous m ne une r flexion collective et transdisciplinaire centr e sur la personne ce qui en fait sa force depuis pr s de 15 ans.

Consulter le site web : www.resantevous.fr



Murielle BOUIN

Directrice du G rontop le de Nouvelle Aquitaine

Le G rontop le est un centre de ressources et d'expertises.   l' coute des besoins et des usages, il  uvre   favoriser l'autonomie et   contribuer au bien- tre en impulsant des actions concr tes sur les territoires. Il valorise et accompagne un  cosyst me de collaboration permettant de f d rer et de cr er du lien entre toutes les parties-prenantes du secteur. Il se mobilise  galement   l' chelle europ enne en  changeant et en construisant avec les partenaires europ ens des r ponses aux enjeux du secteur.

Consulter le site web : www.gerontopole-na.fr



Magalie HALLEY

Designeuse, Fondatrice de l'agence de Design Thinking AIMOTIF, et aidante

L'Agence Aimotif apporte de la po sie cr ative dans les lieux de vie des personnes fragilis es, en incluant leurs familles et les aidants professionnels qui les accompagnent quotidiennement. Aimotif leur permet, par l'agencement et l'esth tisme de leur environnement, de s' panouir dans un climat propice   l'harmonie des sens, o  chacun honore ses responsabilit s et ses engagements.

Consulter le site web : www.aimotif.fr



→ Le Concept

La méthode :

- Avec la participation d'une diversité de publics autour de la thématique « **Vieillir ensemble : comment respecter les choix individuels ?** »,
- Accompagnés par des inspirateurs néo-aquitains engagés dans la réflexion sur le vieillissement et la cohésion sociale
- À l'issue des 3 ateliers participatifs, création d'un outil d'intelligence collective, destiné à guider les collectivités dans leurs politiques en faveur des personnes âgées.



Des ateliers participatifs

- Participants sélectionnés en petits groupes
 - Saintes (17) : jeudi 23 mai 2024
 - Agen (47) : jeudi 30 mai 2024
 - • Brive (19) : jeudi 6 juin 2024
- Mobilisation d'une diversité de citoyens, incluant bénévoles, personnes âgées en situation de fragilité ou d'aide, professionnels du secteur médico-social, acteurs institutionnels, acteurs associatifs locaux, libéraux, étudiants et services civiques.
- Réflexion croisée sur la question du vieillir ensemble
 - Présence d'un inspirateur et d'une facilitatrice graphique pour chaque session
 - Traitement des défis tels que l'aide, les EHPAD, l'isolement et l'habitat inclusif



Un colloque de restitution à Bordeaux (33) le 5 novembre 2024

POUR ALLER PLUS LOIN

Téléchargement du livrable sur le site du Lab du Sens Collectif →



TERRE & MER

H A B I T A T



NOTRE TERRITOIRE D'ACTION

Le groupe Terre & Mer Habitat intervient en Nouvelle-Aquitaine sur l'ex-région Poitou-Charentes.

Les Offices publics de l'habitat des départements de la Vienne et de la Charente-Maritime, rejoints par la Coop Charente Maritime Habitat, ont engagé un projet de coopération sous la forme de la création d'une Société Anonyme de Coordination (SAC) : Terre & Mer Habitat.

Cette association représente la gestion d'une offre de près d'un tiers de logements sociaux sur leurs territoires d'implantation.